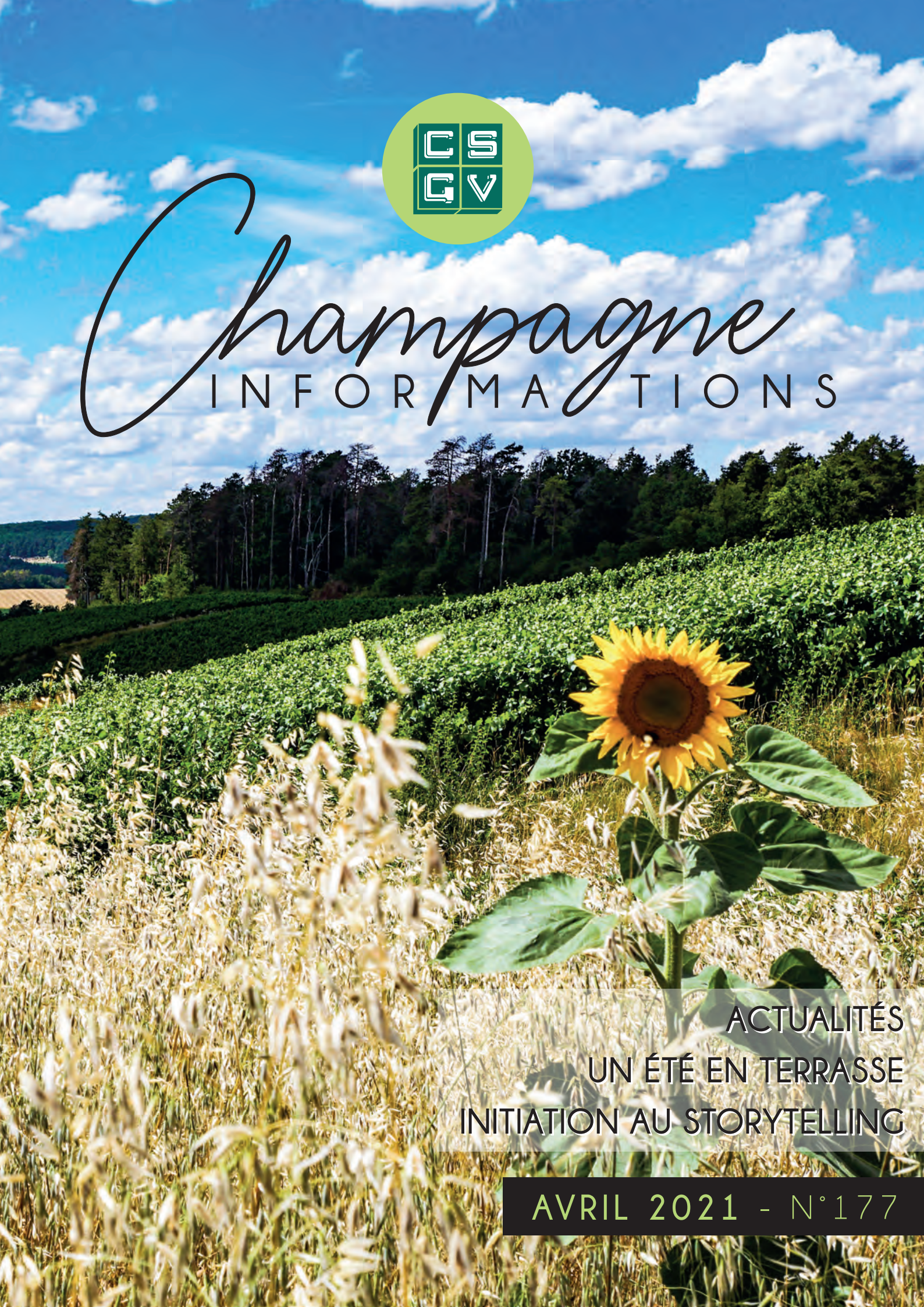

Champagne INFORMATIONS

ACTUALITÉS

UN ÉTÉ EN TERRASSE

INITIATION AU STORYTELLING

AVRIL 2021 - N°177

Beloukha®

BIOCONTRÔLE

naturel & *rapide*

Solution de biocontrôle d'origine naturelle pour la maîtrise des adventices

- S'intègre parfaitement dans toutes les stratégies d'entretien des sols.
- S'utilise en alternance ou en relais des passages d'outils mécaniques.
- Se positionne sous le rang ou en plein.

Alternative qui permet la gestion des relevées.

BELCHIM
CROP PROTECTION

Beloukha (AMM 2140255) 680 g/l acide pélargonique, formulation EC. Marque déposée Belchim Crop Protection NV. Détenteur homologation : Jade. P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage. P302+P352 en cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338+P310 en cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Spe2 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit après BBCH77 pour les usages sur vigne ; Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une ZNT de 5m par rapport aux points d'eau ; Spe8 Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres pollinisateurs, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf l'étiquette ou www.phytodata.com. Distribué par Belchim Crop Protection, 3 allée des Chevreuils 69380 Lissieu. T. 04 78 83 40 66. www.belchim.fr. Agrément NC00838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Déc.20

Danger.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur, chers adhérents, chers clients,

1 an déjà !
Cela fait un an que nous vivons entre parenthèses, balancés entre les certitudes des uns, les contradictions des autres, les décisions fermes, les adaptations à l'instant à des situations évolutives ; nous nous sentons « roulés » comme dans un tambour de machine à laver en attendant que le hublot s'ouvre pour respirer après un essorage plus ou moins intensif ! Chacun d'entre nous innove, trouve sa ou ses solutions pour compenser les pertes de ventes de bouteilles de Champagne afin de tempérer la chute et de limiter les dégâts et ainsi faire en sorte de « rester vivant ».

La CSGV et ses filiales restent les meilleurs partenaires pour affronter ce coup de vent !

Après un hiver encore fort humide, c'est le printemps qui pointe le bout de son nez avec, espérons-le, une climatologie et une énergie qui vont « booster » la reprise des différents travaux en vert aux vignes, en effervescence, à la cave, pour embouteiller ce magnifique millésime 2020 et aux jardins, sources de bien-être et d'évasion. Grâce aux nouvelles plantations de fleurs, d'arbustes et de fruitiers, de semis, qui apporteront le plaisir de goûter les fruits d'un travail assidu et satisfaisant, confortant le moral du planteur, du semeur.

A l'image de ce joli tournesol sur la couverture de cette édition, la CSGV et ses filiales se tournent en permanence vers le soleil en s'adaptant aux évolutions et en apportant des solutions aux diverses problématiques :

- Commerciales avec la loi EGALIM ;
- Environnementales afin de vous accompagner, viticulteurs, maisons et coopératives dans vos choix de certifications VDC, HVE, documents uniques... ;
- Techniques avec les produits de biocontrôle, le travail du sol et les « ECOCEPS »...

Nos réflexions sont permanentes. C'est notre devoir d'être votre partenaire privilégié, de vous accompagner en permanence et c'est historique puisqu'un de nos slogans indiquait : « Le dialogue est permanent » !

Je souhaite une issue rapide à cette problématique virale pour le bien de tous. En attendant le plaisir de vous revoir en présentiel et de retrouver cet esprit de convivialité qui nous anime tous, je vous propose de véhiculer ma philosophie autour de vous, en famille, avec vos amis et vos clients c'est « LA BULLOTHERAPIE » !!!

Très cordialement,

Luc DÉROUILLAT,
Président de la CSGV

COOPÉRATIVE DU SYNDICAT GÉNÉRALE DES VIGNERONS

SOMMAIRE

ÉDITION AVRIL 2021 *numéro 177*

4 ACTUALITÉS EN BREF
5 NOUVEAUTÉS
6 LA PASTORALE
8 FLASH APPRO
10 LA TECHNIQUE
14 LES PAILLAGES
15 LE MATÉRIEL
18 O2C
19 LA PERSONNALISATION

Directeur de la publication : Nicolas de la BROSSE - Chargée de coordination : Alexandra GEORGET - Mise en page : Justine BENHAIM
Impression : Le Réveil de la Marne - Tirage 9000 exemplaires - Abonnement annuel 3€
Si vous ne désirez plus recevoir notre revue Champagne Informations, merci de nous envoyer un mail dans ce sens à l'adresse suivante : info@csgv.com

ASSEMBLÉES CSGV

Contrairement à notre habitude de vous donner les horaires et le déroulé de nos Assemblées de Section et de notre Assemblée Générale dans le numéro du mois d'avril, nous sommes au regret de vous annoncer que, comme l'année dernière et conformément aux décrets d'application de la loi d'urgence, celles-ci se tiendront à huis clos hors la présence physique des associés et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

Ces deux assemblées se tiendront au siège social de la CSGV, Allées de Cumières à Epernay aux dates suivantes :

- Le mercredi 28 avril 2021 à 8h00 pour l'ensemble des sections
- Le vendredi 21 mai 2021 à 9h00 pour l'Assemblée Générale

L'ensemble des décisions seront prises par voie de consultation écrite.
Nous espérons vous retrouver très prochainement pour ces moments forts et importants attendus par nos administrateurs, nos salariés et vous, nos adhérents.

NOUVEAUTÉ

Nous avons le plaisir de vous présenter la première étape d'un changement d'image global. En effet, La Pastorale se modernise en vous dévoilant son nouveau logo.

La Pastorale
CULTIVEZ VOTRE VRAIE NATURE

Cette identité visuelle est une évolution nécessaire afin de mieux correspondre à la dynamique actuelle de notre groupe. Sans effacer le passé et en prenant en compte l'existant qui est ancré dans le paysage champenois, ce nouveau graphisme réunit sobriété et modernité.

Au cours des mois à venir, nous allons harmoniser notre identité graphique et changer notamment nos tracts, affichages, carte de fidélité animale ainsi que nos devantures.

NOUVEAUTÉ

COOPÉRATIVE DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS

WWW.CSGV.COM

Vous pouvez dès à présent créer votre espace client sur notre site internet.

Une interface simple et pratique vous offrant un accès à vos documents avec possibilité de régler par carte bancaire.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Marion HANNEQUIN

Dans notre dernier numéro, nous vous avons parlé de la nomination de Monsieur Alexandre Moretti au poste de Technico-Commercial dans le magasin de Villedommange après un passage réussi au poste de Responsable de Magasin à Port-A-Binson. Sa mutation nécessitait son remplacement et c'est dans la parfaite continuité que nous avons confié la responsabilité du magasin de Port-à-Binson à Madame Marion HANNEQUIN, anciennement magasinière dans le même site. Déjà connue des adhérents du secteur et reconnue à la fois pour la qualité de son travail mais aussi pour son sens de l'accueil et du service, nous avons toute confiance en Marion dans la réussite de sa nouvelle mission et sommes sûrs de l'accueil que vous lui réserverez.

Matthieu LESCUYER CHAVASSE

Michel FRANÇOIS

Du mouvement également chez Champagne Emballage car, après 41 années à la Coopérative, d'abord au poste de magasinier, puis de Responsable de Magasin à Sézanne, ensuite de Technico-Commercial de la CSGV à Bouzy et Avize et enfin, depuis 1998 en tant que Chef de Secteur, Monsieur Michel François a fait valoir ses droits à la retraite depuis fin mars. Nous tenons à remercier Michel pour son dévouement, sa disponibilité et son professionnalisme tout au long de sa carrière et lui souhaitons une bonne retraite où il pourra profiter un peu plus de sa famille et s'adonner à ses passions. . .

Dans le même temps, Monsieur Matthieu Lescuyer-Chavasse a rejoint notre filiale après une expérience réussie chez notre partenaire le verrier O-I. Nous souhaitons la bienvenue et une parfaite réussite à Matthieu dans son nouveau poste.

votre coopérative

PARTENAIRE DES BONNES AFFAIRES

La coopérative tient à remercier ses clients et adhérents de leur confiance à l'occasion de la campagne de soldes d'hiver qui vient de toucher à sa fin.

Vous êtes venus nombreux profiter de bonnes affaires, de fins de séries et de divers produits de déstockage en quantités importantes.

Voyant votre engouement pour ce type d'opération, la coopérative va renouveler celle-ci lors des prochains soldes d'été du mercredi 23 juin au mardi 20 juillet sur ses 18 magasins.

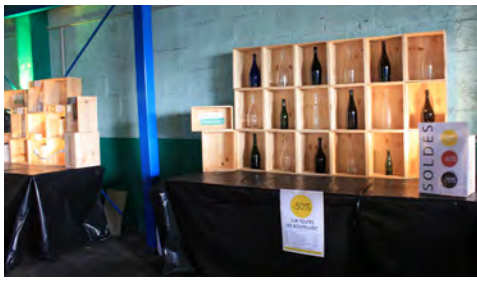

Dès le lancement, des listings de produits seront mis à disposition de chaque magasin. Nous vous proposons de vous rapprocher de votre équipe CSGV locale pour lui faire part de vos recherches. La perle rare pourrait se trouver sur un autre site, n'attendant que d'être rapatriée pour vous satisfaire.

A Epernay, l'entrée du drive a été aménagée afin de créer une zone évènementielle permanente dans laquelle les équipes animeront les périodes de soldes mais également les offres de saison.

Nous prévoyons également d'animer ce showroom par des offres attractives en dehors des périodes de soldes. Ces opérations seront dupliquées sur l'ensemble de nos magasins.

Toutes nos équipes se tiennent à votre disposition.

UN ÉTÉ *en terrasse !*

La terrasse est lieu de vie, de convivialité, tantôt spectatrice des moments de détente, tantôt de fêtes et de convivialité.

Qu'il s'agisse de s'y retrouver pour profiter de la fraicheur matinale autour d'un guéridon, le midi pour y partager l'apéritif abrité des rayons brûlants, confortablement installé dans un salon détente ou prolonger cette belle journée estivale par un repas autour d'une table en bois, en aluminium ou en céramique assortie à votre extérieur, en partageant un barbecue ou une plancha.

Ces produits, préambules au farniente, sont disponibles dans vos magasins La Pastorale.Et

La terrasse, c'est aussi le domaine du végétal, extension de la maison avec son cortège de plantes annuelles fleuries.

Nous y retrouvons le roi des balcons, le Ô combien traditionnel géranium, mais aussi le Dipladenia. Faciles d'entretien, robustes ils égayent par leurs couleurs vives et chatoyantes ce patio sur l'extérieur.

Ils cohabitent avec les plantes méditerranéennes, palmiers et lauriers roses, sources d'ombre et de dépaysement.

Et pourquoi ne pas border votre terrasse de carrés potagers ou de bacs murets pour y cultiver fraisiers, tomates cerises, poivrons, aubergines, piments et plantes aromatiques.

Le jardin à portée de bouche, c'est cela aussi la terrasse. En un tour de main, ces succulents légumes dégageront de doux parfums sur la plaque de votre plancha.

La terrasse, ce n'est plus la maison mais pas encore le jardin.

Nous vous invitons à pousser la porte de vos magasins La Pastorale pour y dénicher des idées et y recevoir des conseils pour faire de votre terrasse le lieu des souvenirs ensoleillés.

OFFRE *flash*

PARASOL DÉPORTÉ
3X3 ÉCO

Mât acier 42/48mm · 8 baleines ACIER · 18,5 kg
Pieds croix pour lestage par dalles (vendu sans dalles)
Toile polyester 180 gr, cheminée · **GARANTIE 2 ANS**

Les + produits : Inclinable, ouverture par manivelle, Color Box

Réf.	Armature	Toile	Code EAN
Y443	Grey	Taupe	*3700103086143*
Y442		Gris	*3700103086136*

135€TTC

Andermatt France

Utilisable en AGRICULTURE BIOLOGIQUE

VITISAN®

- Anti-oïdium, préventif et curatif.
- Excellente sélectivité même par forte chaleur.
- Listé BIOCONTRÔLE, sans CMR, sans odeur, sans résidu.

Oui à une vigne plus saine.

Tous nos produits sur andermatt.fr

VitiSan® : AMM n°2171200; Composition : Hydrogénocarbonate de potassium (KHCO3); Concentration : 994.9 g/kg ; Formulation : Poudre soluble dans l'eau (SP) ; Détenteur homologation : Biofa AG- Rudolf-Diesel-Str. 2- 72525 Münsingen- Allemagne. Distribué par : Andermatt France SAS 80 chemin de l'Aviation - Domaine du Makila - Bât B 64200 Bassussarry Tel. +33 (0)5 64 11 51 04 contact@andermatt.fr - www.andermatt.fr Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CE n° 834/2007. Produit de Biocontrôle inscrit sur la liste Biocontrôle (articles L.253-5 et L.253-7 du code rural). Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter la fiche produit sur www.andermatt.fr. Agréée pour la distribution de produits phytopharmaceutiques - N°6400016 - Champ.03.21

Sans classement

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTIONS. AVANT TOUTE L'UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT ET LA FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ (article 66 du règlement UE 1107/2009).

ULTRALG

Extrait naturel d'algue de la mer de Norvège (NFU 42-001)

Ultralg est un puissant extrait d'algues (Ascophyllum Nodosum) agissant sur la vitalité de la plante. L'apport d'oligosaccharides (sucres complexes) présents naturellement dans l'algue améliore sensiblement le système immunitaire de la plante. Elle résistera mieux aux agressions rencontrées en cours de saison (gel, sécheresse, champignons, insectes ...). Ultralg est entièrement d'origine végétale. Son utilisation s'inscrit dans la durée et permet à la vigne de se renforcer d'année en année.

Composition

- 1,5 % d'Azote (N) total dont 1 % d'organique
- 0,11 % d'Anhydride Phosphorique (P2O5)
- 19 % d'Oxyde de Potassium (K2O) soluble eau

Dose

5 Kg au sol ou 0,5 Kg en foliaire sur 8 à 10 passages.
Seau de 5 Kg - Sac de 20 Kg

Pour faciliter l'utilisation, ce produit existe également sous forme liquide sous le nom Avivalg 250.

Novale
La fertilisation exacte

Application foliaire
en mélange avec les produits de protection

Mode d'emploi

- Diluer le produit en premier dans la cuve ou dans un seau assez grand (maximun 5 % soit 0,5 Kg dans 10 litres d'eau), l'eau tiède favorise la dilution.
- Incorporation au sol au coutre ou au pal injecteur

LES DIFFÉRENTS TYPES DE SUCRE À LA CSGV

On parle effectivement « des sucres » du fait de leur origine botanique suivant les applications en Champagne tout au long du process.

En chaptalisation

L'usage est d'utiliser du sucre de betterave cristalisé (n°1 ou n°2).
Le n°1 est la plus haute qualité (blancheur, coloration en solution...) et il peut aussi être BIO.

Au tirage et au dégorgement

L'usage du sucre de canne est largement plébiscitée mais le **MCR** (Moût Concentré Rectifié) est de plus en plus utilisé.

Le Moût Concentré Rectifié est un sirop de sucres de raisin (844g/L) obtenu à partir de jus de raisin.
Après clarification par filtration, les jus sont décolorés et les constituants du raisin, exceptés les sucres et l'eau, sont éliminés à la suite d'un traitement spécifique.

Notre **MCR SUGARIN** est inodore, incolore et pur mais a également l'avantage de pouvoir être mis en œuvre facilement et rapidement car il est pasteurisé et filtré. De même que pour les sucres de betterave et de canne, le MCR est lui aussi disponible en BIO. Suivant vos besoins, toutes ces références rigoureusement sélectionnées vous sont proposées à la CSGV sous différents conditionnements :

Pour les sucres sous forme « poudre » : 25 kg, 50 kg et big-bag de 1000 kg
Pour les MCR, les conditionnements sont les suivants : 10 litres, 20 litres et 1000 litres

Cependant, les prix du marché fluctuent selon beaucoup de facteurs ...

L'ORGANISATION DU MARCHÉ DU SUCRE

L'Union Européenne produit environ 50% du sucre de betterave consommé dans le monde, ce qui en fait le premier producteur mondial. Toutefois, le sucre de betterave ne représente que 20% de la production mondiale de sucre, les 80% restants étant produits à partir de canne à sucre.

Les régions productrices les plus compétitives sont le Nord de la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique et la Pologne. L'UE possède également un important secteur de raffinage du sucre de canne brut importé.
Le sucre fait partie de l'organisation commune des marchés (OCM) entre les pays de l'UE ce qui a pour conséquence que le marché global est régulé par des quotas.

La partie du sucre utilisée par notre secteur d'activité œnologique ne pèse que très peu dans les marchés car son utilisation est omniprésente dans l'industrie agro-alimentaire. De ce fait, nous sommes tributaires du cours de ce produit. Les fluctuations tarifaires auxquelles nous sommes soumis suivent notamment la qualité et la quantité de récolte des campagnes betteravières.

Pour le MCR là aussi, nous sommes dépendants de l'offre et de la demande du marché. En effet, le MCR est fabriqué à partir de moûts de raisins. Il faut donc une récolte correcte en volume. De plus, le marché en Europe est principalement traité par deux sociétés, ce qui entraine inéluctablement des négociations d'achat plus rudes.

APPRÉHENDER LA CAMPAGNE DE PROTECTION 2021

Gestion de la résistance en Champagne

Chaque année, la CSGV organise des prélèvements dit « Monitoring » sur l'ensemble du vignoble Champenois. L'objectif est de mesurer l'efficacité des matières actives utilisées pour la protection fongique.

Dans un contexte particulier face au retrait de matières actives envisagé, l'architecture des programmes de protections se complique. En effet, le schéma de protection conventionnelle subit des contraintes règlementaires grandissantes, (réduction des IFT, classements toxicologique et éco-toxicologique défavorables).

Afin de maintenir une efficacité satisfaisante au vignoble, les monitorings nous permettent de suivre le risque de résistance et prendre des mesures en conséquence comme limiter le nombre d'application, alterner les modes d'actions au sein d'un programme à l'aide de produits dit "breakers" ou bien retravailler le positionnement de certains produits.

Familles	Résistances en Champagne	Préconisations 2021	Produits
QoSI Amétroctradine	**OUI** + Résistance non spécifique AOX*	1 application par an	**ENERVIN RESPLEND MILDICUT**
QiI Cyazofamide			
OSBP (nouvelle famille)	**NON**	1 application par an	**ZORVEC ZELAVIN**
Fluopicolide	**OUI**	1 application par an	**PROFILER - TEBAÏDE**
CAA Dimétomorphe - Mandipropamide	**OUI**	1 à 2 applications par an, associé, en alternance	**RESPLEND - FORUM TOP SPIRIT WG - REVOLUXIO**
Anilide Bénalaxyl - M	**OUI**	1 à 2 applications par an	**FANTIC F WG - SIDECAR**
Zoxamide	**NON**	3 applications maxi par an dont 2 Amaline Flow	**AMALINE FLOW - VENTARO ROXAM COMBI - REVOLUXIO**
Cymoxanil	**OUI**	1 application par an ou arrêt	**AVISO DF - ENOMIX - SELVA**

* Sensibilité du champignon aux modes d'action (QoSI/QoI) mais résistance non spécifique à ceux-ci. Activation d'une voie alternative de la respiration mettant en jeu l'Alternative Oxydase (AOX) au niveau de la mitochondrie.

Familles	Résistances en Champagne	Préconisations 2021	Produits
QoI Trifloxystrobine	**OUI**	1 application par an, associé	**LUNA SENSATION**
AZN Quinoxyfène - Proquinaxid	**OUI**	Arrêt	-
IBS 1 Difénoconazole	**OUI**	1 application par an	**DYNALI**
SDHI Fluopyram - Fluxapyroxad - Isofétamine	**NON (Résistance Boscalid Sud Est)**	2 applications par an, en alternance compris anti-botrytis	**LUNA SENSATION - YARIS KENJA (Botrytis)**
APK Métrafénone - Pyriofénone	**NON**	2 applications par an	**VIVANDO KUSABI**
IBS 2 Spiroxamine	**NON**	2 applications par an, en alternance	**SPIROX PROSPER - HOGGAR**

LE BIOCONTRÔLE

Les produits de Biocontrôle sont des « agents et produits qui utilisent des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures ». Les produits qui entrent dans cette catégorie font l'objet d'une liste publiée et régulièrement mise à jour par le Ministère de l'Agriculture.

Le Biocontrôle est aujourd'hui une catégorie de produits de protection de la vigne bénéficiant d'un classement favorable pour l'environnement et la santé humaine. Utilisés depuis plusieurs années au sein des programmes de protection de la CSGV, et bénéficiant de solides bases d'essais, ces produits répondent aux nouvelles exigences des pouvoirs publics.

Ils se travaillent principalement en association de molécules conventionnelles mais permettent toutefois de réduire l'Indice de Fréquence de Traitement. Cette réduction de l'IFT est, aujourd'hui, une des conditions d'accès aux certifications environnementales.

Les produits de Biocontrôle s'intègrent pleinement dans l'évolution des pratiques culturales.

De nouvelles solutions arrivent sur le marché pour ainsi répondre au besoin sur l'ensemble de la protection.

Retrouvez la liste des produits de Biocontrôle CSGV 2021 en flashant le QR code ci-contre.

Vivagro
la nature au service de vos cultures

Conjuguer efficacité & environnement
L'INNOVATION PAR VIVAGRO

Une solution complémentaire & naturelle
en réponse à l'Oïdium et le Mildiou de la Vigne

Essen'ciel®

Fongicide, insecticide et acaricide naturel
à base d'huile essentielle d'orange douce.

Curatif de contact unique à
action rapide.

AMM N°2090127

SOLUTIONS SANS RÉSIDU
SOLUTIONS 100% bio contrôle
UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES SUR TOUS LES STADES DE LA MALADIE

1 EN PRÉVENTIF — sur les conidies, avant et après la germination
2 EN CURATIF — sur les filaments mycéliens
3 EN ÉRADIQUANT — les formes sporulantes

Exemption de LMR, produit de contact, non soumis à l'apparition de résistances.

Usages	Dose maximale en L/ ha % V/V AVEC LE VOLUME D'EAU MAXIMAL PRATIQUÉ	Stades d'Application	Nb. Max. de Traitements par Ha / An	Zone Non Traitée (m)	D.A.R (jours)	D.R.E (heures)
Oïdium	1,6 L/ha (0,8 % CALCULÉ SUR LA BASE DE 200 L/ha)	à partir de BBCH 12	6	5	1	24
Mildiou	1,6 L/ha (0,8 % CALCULÉ SUR LA BASE DE 200 L/ha)	à partir de BBCH 12	6	5	1	24

VIVAGRO SARL – SARL au capital de 1 000 000 € - RCS Bordeaux B49 – Technopôle Montesquieu – 5, allée Jacques Latrille – 33650 Martillac – Tél. 05 57 78 32 68 – Fax 05 57 29 38 35 – Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit, à www.phytodata.com et www.vivagro.eu. Essen'ciel® marque déposée - AMM. n° 2 0 9 0 1 2 7 - H319 : Provoque irritation des yeux. - H332 : Nocif par inhalation. - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme. P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. - P102 : Tenir hors de portée des enfants. - P261 : Eviter de respirer la vapeurs / aérosols. P280 : Porter des gants de protections / un équipement de protection des yeux/du visage. - P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. - P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P502 - Reportez-vous au fabricant pour obtenir des informations sur la récupération/le recyclage. - SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour l'usage sur « vigne ». - SPe 8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et les périodes de production d'exsudats. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. 10/2019.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT

DE SANGOSSE
Leader Français des BioSolutions

#PositiveProduction®

ANTI-OÏDIUM LIQUIDE POUR LA VIGNE

Portons un toast à la naissance du premier
soufre liquide OAC*

Kashmir®

BIO CONTRÔLE®

Utilisable en AGRICULTURE BIOLOGIQUE

FABRIQUÉ EN FRANCE

desangosse.fr

*ORIGINE AGRICOLE CONTRÔLÉE

KASHMIR® - AMM n° 2190499 - Soufre 700 g/L - ®Marque déposée et Détenteur de l'AMM : DE SANGOSSE. P261 Eviter de respirer les vapeurs/brouillards. P280 Porter des gants de protection/des lunettes de protection/des vêtements de protection. P302+P352 En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Eliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/nationale. SPT Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. SPe8 Pour protéger les abeilles et autres pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque les adventices en fleurs sont présentes - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. DE SANGOSSE, S.A.S. au capital de 9 828 225 euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire FR 57300163896. Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse (France) - Tél. 05 53 69 36 30 - Fax 05 53 66 30 66 - Agrément n° A001561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. Edition MARS 2021. Annule et remplace toute version précédente. Consulter le site www.desangosse.fr - Crédit photos DE SANGOSSE / ShutterStock.

Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - ATTENTION
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

GESTION DU RISQUE OÏDIUM 2021

La campagne de protection 2020 a une nouvelle fois été marquée par la prolifération de l'Oïdium dans certains secteurs. Les modèles de prévisions nous annoncent à ce jour un risque élevé concernant l'Oïdium.

Afin d'anticiper les contaminations :

- Veiller à bien identifier vos parcelles à historiques
- Bien évaluer le risque en cours de campagne
- Adapter vos pratiques de protection au risque
- Vérifier la qualité de pulvérisation de vos machines (débits, buses, spectres . . .)

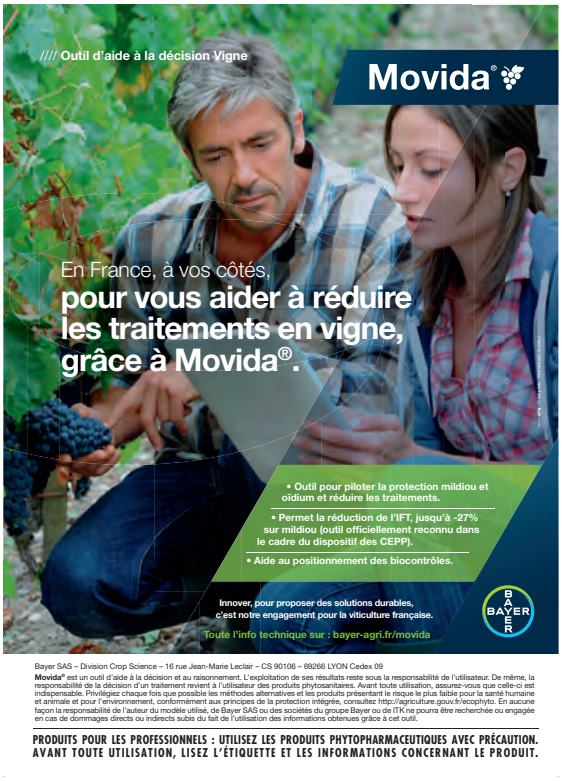

Dans l'objectif de renforcer et sécuriser le positionnement des traitements, les OAD (outils d'aide à la décision) font partie intégrante des nouveaux itinéraires de production. Les données météo en temps réel à l'aide de stations connectées (SENCROP) vous aident à affiner le risque de manière plus locale. Couplé à une modélisation du risque maladie (MOVIDA), vous anticiperez vos contaminations pour pouvoir intervenir de manière préventive. Ces nouvelles pratiques s'inscrivent dans une démarche d'amélioration et de progression des exploitations.

GESTION DU RISQUE BOTRYTIS 2021

stade fin floraison

stade fermeture de la grappe

Conventionnel* Ou Biocontrôle

Armicarb 3 Kg
+ Mevalone 4L
+ chelal Omnical 2L

Armicarb 3 Kg
Mevalone 4L
Rhapsody 4L
+ chelal Omnical 2L

* Vous pouvez retrouver l'ensemble des produits conventionnels dans la plaquette protection de la vigne 2021

Importance des mesures prophylactiques

Choix du porte-greffe et du cépage adaptés
Choix du clone moins sensible
Fumure azotée modérée

Lutte anti-tordeuses et oïdium sans faille
Travaux en vert soignés (effeuillage côté est)
Eviter le travail du sol en août (minéralisation)

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES NATURELLES

Élément essentiel de la protection en viticulture biologique et biodynamique, les préparations à base de plantes médicinales représentent une des solutions d'accompagnement aux intrants phytosanitaires. Sur la campagne 2019, l'équivalent de 1000 hectares de produits a été utilisé.

Purin d'ortie

Fortifiant
Insectifuge
Acaricide

Décoction de prêle

Barrière physique
Antifongique

Infusion d'écorce de saule

Active le système immunitaire
Antifongique

Légalement connues sous le terme de Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP), elles sont regroupées dans la liste des substances de bases, définies par l'article 23 du règlement (CE) 1107/2009. Ces préparations ne sont pas soumises à une demande d'autorisation de mise sur le marché.

Par conséquent, elles pourront être utilisées dans les programmes dédiés aux Distances de Sécurité Riverains.
Ces trois formules se complètent afin d'offrir une protection et une stimulation du système immunitaire de la vigne.

Seules, ces préparations ont un effet limité, elles gagnent en efficacité lorsqu'on les associe.
Mais c'est également la régularité de leurs applications et leurs positionnements en préventif qui permet de tirer le meilleur profit de ces substances.

stades d'application

10% de la bouillie
réparti sur le cycle cultural

Renforcement physique et amélioration de la qualité des baies

DE L'ÉVOLUTION AUTOUR DES DISTANCES DE SÉCURITÉ RIVERAINS (DSR)

Au 1er janvier 2020, nous vous informions d'une nouvelle règlementation pour l'application des produits phytopharmaceutiques à proximité des habitations et lieux susceptibles de recevoir des personnes vulnérables. Des chartes riverains ont été construites afin de pouvoir moduler ces distances de sécurité initialement de 10 ou 20 mètres en fonction des produits. Selon le matériel et le type de buse utilisé, l'application pouvait être ramenée à 5 ou 3 mètres.

Le conseil constitutionnel a été saisi le 4 janvier 2021 par le conseil d'Etat. En est ressorti, l'**interdiction de moduler les Distances de Sécurité Riverain** (DSR).
Ces distances d'application ne peuvent plus être réduites et ce, même à l'aide de matériel performant recommandé pour la réduction de dérive.

cf. tableau ci-contre

	Distances d'application autorisées près des habitations et lieux susceptibles de recevoir des personnes vulnérables
Liste officielle des produits de Biocontrôle correspond aux articles L 253-5 et L 253-7 du code rural. (hors mention d'AMM)	0 m
Produits utilisables en AB au titre de l'article L 253-6. Ils bénéficient d'allégements publiés par la DGAL le 22 Aout 2019. (hors mention d'AMM)	0 m
Produits phytopharmaceutiques conventionnels Produits préoccupants : mancozèbe et flumioxazine	10 m 20 m
Herbicides hors biocontrôle	10 m

AVEC LE RETOUR DU PRINTEMPS,

étouffez vos herbes

SOUS LE RANG !!

GRANUPAILLE

- Pellets de paille de blé Ø 6 mm Origine Marne
- Épandage facile en localisé **sur sol propre**
- Sous l'effet de pluies, reprise du granulé de 4 fois son volume
- Protège et retient l'humidité du sol
- Dose 15 T - 18T/HA localisé sur 30 cm
- Décomposition naturelle en humus qui enrichit le sol

Disponible en big-bag de 600 kg
Livraison possible en vrac par camion de 15 tonnes ou semi de 28 tonnes.

MISCANTHUS

- Évite le désherbage chimique
- Empêche la pousse de mauvaises herbes
- Produit neutre, ne modifie pas la composition des sols
- Maintient l'humidité
- Utilisable en Agriculture Biologique

100% Miscanthus NFU 44-551
Densité : 120 à 150 kg/m^3
Dose ha : 30 à 50 T/ha

Livraison en 8x4 ≈ 30m^3 soit ≈ 4 à 5 T
ou Semi fond mouvant ≈ 80 à 90 m^3
soit ≈ 11 à 13 T

BIG BAG

Pour l'embellissement de vos exploitations et le paillage de vos massifs, nous vous proposons la solution pratique d'écorces de pins et de miscanthus en big bag.

big bag écorces déco 500kg
= 122€^{HT}

big bag miscanthus 100kg
= 113,64€^{HT}

contact Philip Bonnevie • 06 21 91 99 67

OENOLED
ECLAIRAGE LED SPECIAL CAVE

PRÉSERVEZ VOS VINS *du goût de lumière !*

CERTIFIÉ CONFORME
SELON LE PROTOCOLE ÉTABLI PAR LE COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE (CIVC)

Depuis plus de 8 ans, OENOLED propose des solutions d'éclairage dédiées au stockage des vins.

Les vins sont sensibles à la lumière. En effet, certaines longueurs d'ondes présentes dans les sources de lumière naturelle, halogène, fluorescente ou bien encore LED altèrent la qualité du vin de manière irréversible…
Il en résulte une légère décoloration accompagnée de la formation de composés aux odeurs nauséabondes : le goût de lumière.

Les luminaires de la gamme OENOLED ont été développés pour répondre à cette problématique avec un spectre lumineux qui ne présente aucune longueur d'ondes nocives ; la qualité des vins exposés reste ainsi préservée.
Les luminaires de la gamme OENOLED ont été testés et validés par un laboratoire externe suivant le protocole de qualification établi par le Comité Champagne.

Nos solutions d'éclairage équipent aujourd'hui de nombreuses maisons : caves, vinothèques, espaces de dégustation, points de vente.
Nous vous accompagnons en apportant nos conseils, un diagnostic sur site, et sommes au service de vos projets pour toute étude d'éclairage avec simulation en 3D.

contact Stéphane GAUGÉ • 06 21 91 99 71

TÉMOIGNAGE

« Mon espace de stockage est équipé avec les luminaires OENOLED depuis plus de 2 ans. L'allumage instantané et la faible consommation électrique par rapport à mon ancienne installation sont un vrai plus au quotidien. » ***D. GOULARD – Champagne JM GOULARD – Prouilly***

NOTRE SÉLECTION
ÉCLAIRAGE LED SPÉCIAL CAVE

TUBA-2
Tubulaire IP68

IGLOO
Étanche

EDY
Spot miniature

PROFIL LED
Longueur sur mesure

Une technologie de pointe aux services des professionnels et particuliers :

- Absence d'émission U.V.
- Absence de lumière bleue
- Source lumineuse LED
- Spectre lumineux spécifique conforme au cahier des charges établi par le CIVC
- Durée de vie 50 000 heures
- Allumage instantané
- Consommation réduite

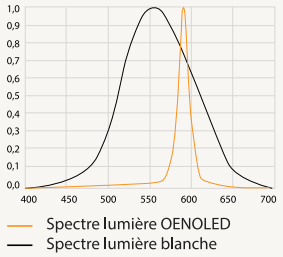

TRAVAIL DU SOL - INTERCEP - ECOCEP

NOUVEAU PARTENARIAT

La CSGV renforce son activité « Travail du Sol » en partenariat avec la société MEV, basée à Epernay Zone de la Côte des Blancs.

La société MEV est spécialisée et reconnue depuis de nombreuses années pour la Maintenance Équipement Viticole de vos tracteurs enjambeurs, ainsi que la pulvérisation.

Nous avons confié la vente et l'entretien de nos matériels Ecocep. MEV dispose de techniciens compétents et une réactivité appréciée sur le secteur.

MEV dispose d'un tracteur équipé pour les démonstrations, nous vous invitons à les contacter.

Vous pouvez retrouver une démonstration qualitative et respectueuse de vos vignes en flashant le QRcode ci-contre.

contact Jean-Noël OUDIN · 06 81 49 76 15

SERVICE APRÈS-VENTE

Dans le courant de l'année 2021, notre fidèle et toujours présent Chef d'Atelier, Philippe DEMALVOISINE, fera valoir ses droits à la retraite.

Afin de transmettre les clés et quelques bonnes pratiques de maintenance, nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Madame Mélodie JEAN-FOURNIER. Celle-ci a intégré le service en qualité de Chef d'Atelier. Elle a précédemment travaillé pour les sociétés Air France, Champagel, Sédam, Boulangerie de l'Europe et Amcor.

Mélodie vous apportera des services de maintenance très techniques autant dans les domaines de l'automatisme que de l'électronique. Le matériel évoluant très vite, les connaissances et compétences de Mélodie vous seront précieuses.
Elle aura pour mission la gestion du SAV. Nous sommes confiants dans ses capacités à façonner son service et nous lui souhaitons un bel avenir à nos côtés.

robotique & PRESTATION

La CSGV vous accompagne pour vos tirages.

contact

Laurent LAVAURE • 03.26.59.86.08

Jean-Noël OUDIN • 06.81.49.76.15

SAV TAILLANDERIE ELECTROPORTATIF

La saison de taille touche à sa fin !
Notre service de maintenance électroportatif est à votre disposition du lundi au vendredi. Avec 3 techniciens en permanence, nous sommes au plus près de vous.

Compte tenu du nombre important d'interventions chaque année pour la révision de vos appareils, nous vous remercions de les déposer dès la fin de la campagne afin de répondre au mieux à vos demandes.

FLASH BIO

Nous distribuons une gamme complète de produits de tirage pour les vinifications BIO.

Levure ZYMAFLORE O11 Bio

Souche identique à la ZYMAFLORE SPARK, fabriquée selon un processus bio.
Elle s'implante facilement et consomme intégralement les sucres pour une prise de mousse complète. Comme son homologue non-bio, elle est organoleptiquement neutre, respectant les caractéristiques des terroirs et des assemblages.

SUPERSTART SPARK

Préparation de stérols levuriens à utiliser au moment de la réhydratation des levures. Les stérols s'intègrent à la membrane cellulaire des levures et améliorent la sortie hors des métabolites fermentaires hors de la cellule, particulièrement l'éthanol. La prise de mousse est ainsi sécurisée.

THIAZOTE PH

Association de phosphates di-ammoniques et de thiamine. Assure la nutrition et la croissance des levures.
Produit soumis à limite légale d'emploi.

ADJUVANT CLEANSPARK

Mélange de bentonite et d'alginates. Facilite la sédimentation du dépôt de levures, son homogénéité et son glissement sur le verre

MANNOSPARK

RAPPEL : l'utilisation de la gomme de cellulose est interdite en vinification bio. Les manno-protéines levuriennes sont une bonne alternative pour la stabilité tartrique sur les vins non passés au froid. En outre, on observe une mousse plus fine et plus persistante avec la formule MANNOSPARK

CONSULTER NOS ŒNOLOGUES POUR LES DOSES D'EMPLOI ET LA MISE EN ŒUVRE DE TOUS CES PRODUITS.

Recherche de résidus de produits phytopharmaceutiques.

Si vous souhaitez attester de l'absence de produits phytopharmaceutiques, notre partenaire, le laboratoire EXCELL, réalise les analyses de plus de deux cents molécules. Nous consulter pour les modalités de ces analyses.

excell
L'EXPERTISE ANALYTIQUE
GRAND EST

ACCOMPAGNEMENT MARKETING

Pour vos brochures commerciales, site internet ou encore réseaux sociaux, votre laboratoire vous propose de vous initier au storytelling afin d'écrire l'histoire de vos cuvées et de valoriser vos argumentaires techniques.

Nous dégustons avec vous dans nos laboratoires ou sur votre exploitation afin d'échanger sur les doux arômes et sur le caractère de vos créations.

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION SUR L'EMBALLAGE

La réglementation évolue : le pictogramme nommé POINT VERT doit disparaître sur l'ensemble des emballages.

POURQUOI ?

Contrairement à ce qu'il pourrait faire penser, le POINT VERT ne signifie pas que l'emballage est recyclé ou bien même qu'il contient des matériaux recyclés.

Il indique simplement que le fabriquant contribue au financement des opérations de tri et de collecte.

LES MODALITÉS D'APPLICATION

A compter du 1er avril, il sera interdit* d'apposer le point vert sur les emballages sous peine de pénalités.

Les pouvoirs publics ont néanmoins prévu un aménagement de cette loi, afin d'écouler les stocks de produits emballés, importés ou fabriqués avant le 1er avril 2021.

Il vous sera donc possible d'écouler vos stocks sur le marché français pendant une période de 18 mois à compter du 1er avril soit jusqu'au 1er octobre 2022.

*Concernant les produits à destination des marchés espagnols et chypriotes, le Point Vert demeure pour l'instant obligatoire.

A NOTER : Un nouveau pictogramme est actuellement à l'étude pour une mise en application potentielle en janvier 2022.

À FOND LA CAISSE

Dans l'optique de vos vendanges, votre service personnalisation vous propose une large gamme de caisses à vendanges et vous accompagne dans leur marquage.

À l'aide d'une empreinte à votre identité ou de lettrages, nous réalisons au sein de notre siège, l'intégralité de vos marquages de manière artisanale.

Toutes les solutions s'offrent à vous pour donner de la valeur ajoutée à votre marque.

Votre service personnalistation se tient à votre disposition pour toutes demandes de renseignements.

contact Anaïs GRÉVIN • 03 26 59 86 43

Bayer SAS – Division Crop Science – 16 rue Jean-Marie Leclair – CS 90106 – 69266 LYON Cedex 09

Sonata® : 1 milliard UFC / g bacillus pumilus QST2808 • AMM n°2180633 • Détenteur d'homologation : Bayer SAS • ® Marque déposée Bayer • Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur www.bayer-agri.fr - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45 - Mars 2021 - N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services).

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

REVUE DE LA
COOPÉRATIVE DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS
Allées de Cumières - CS 70051 - 51202 EPERNAY Cedex • Tél. : 03 26 59 86 00 - info@csgv.com - www.csgv.com
Distributeur de produits phytopharmaceutiques - Agrément n°CA 00020 du 17.05.1996

AVIZE
Chemin Bas Nemery
Tél. : 03 26 57 79 22
magasin.avize@csgv.com

BASSUET
La Fosse St Nicolas
Tél. : 03 26 72 88 90
magasin.bassuet@csgv.com

CONGY
Rue des Prés
Tél. : 03 26 51 35 35
magasin.congy@csgv.com

EPERNAY SUD
ZA des Forges
Tél. : 03 26 56 48 48
magasin.epernaysud@csgv.com

MAILLY-CHAMPAGNE
4 Rue du 11 Novembre
Tél. : 03 26 49 41 31
magasin.mailly@csgv.com

SÉZANNE
Rue du Rétortat
Tél. : 03 26 80 65 95
magasin.sezanne@csgv.com

BAR-SUR-AUBE
Rue de l'Europe
Tél. : 03 25 27 51 51
magasin.baraube@csgv.com

BOUZY
Rue des Grelons
Tél. : 03 26 57 80 93
magasin.bouzy@csgv.com

DORMANS
Rue du Bac de Vincelles
Tél. : 03 26 58 27 26
magasin.dormans@csgv.com

ETAMPES-SUR-MARNE
20 Rue de la Prairie
Tél. : 03 23 69 06 50
magasin.etampes@csgv.com

MUIZON
Rue de la Gare
Tél. : 03 26 04 15 15
magasin.muizon@csgv.com

VERTUS
Rue des Chanteraines
Tél. : 03 26 53 50 50
magasin.vertus@csgv.com

BAR-SUR-SEINE
Rue Bernard Pieds
Tél. : 03 25 29 79 99
magasin.barseine@csgv.com

CHARLY-SUR-MARNE
Rue Paul Hivet
Tél. : 03 23 82 13 58
magasin.charly@csgv.com

EPERNAY (SIÈGE)
Allées de Cumières
Tél. : 03 26 59 86 00
info@csgv.com

LES RICEYS
2 Rue de Valmolin
Tél. : 03 25 29 07 07
magasin.riceys@csgv.com

PORT-À-BINSON
Rue de la Gare
Tél. : 03 26 58 30 89
magasin.portabinson@csgv.com

VILLEDOMMANGE
Route de Pargny
Tél. : 03 26 49 75 10
magasin.villedommange@csgv.com

Directeur de la publication : Nicolas de la BROSSE - Chargée de coordination : Alexandra GEORGET - Mise en page : Justine BENHAIM
Impression : Le Réveil de la Marne - Tirage 9000 exemplaires - Abonnement annuel 3€
Si vous ne désirez plus recevoir notre revue Champagne Informations, merci de nous envoyer un mail dans ce sens à l'adresse suivante : info@csgv.com